

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2018

Le Jeudi 5 juillet 2018 à 19 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence Madame Roberte LAJEUNESSE, Maire de la Commune

• **Présents :** Mesdames : Alexandra ATANÉ, Annie-Claude BOCQUILLON, Patricia DEBOISROLIN, Valérie DERVIN-FROIDFOND, Roberte LAJEUNESSE, Magalie MAGA-DELPOS, Monique MARTIN, Maguy TÉTARD.

• **Messieurs :** Jean-Jacques JANNÉ, Jean-Claude JARNY, Olivier ROBLET, Jean-Marc SCLAVON, Daniel QUESNOT,

• **Pouvoirs :**

Jacques COTTEZ a donné pouvoir à Roberte LAJEUNESSE

• **Absences excusées :**

Serge MACADRÉ

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire : Jean-Marc SCLAVON a été élu Secrétaire

Le Conseil municipal a délibéré sur les points suivants :

Libellés des délibérations	Décisions des élus – le Conseil Municipal	VOTES																				
<p>Modification du tableau des effectifs communal au 18 septembre 2018</p>	<p>Poste d'adjoint Administratif Les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant et il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, Le dernier tableau des emplois a été adopté par le Conseil municipal date du 12 juin 2018, mais le recrutement d'un agent non titulaire (Andréa PINTO) pour exercer des fonctions d'Adjoint Administration Territorial a été voté le 6 septembre 2017. (Pour information, l'historique professionnel d'Andréa PINTO au sein de la commune de Chierry est le suivant :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-bottom: 10px;"> <thead> <tr> <th>arrivée</th> <th>départ</th> <th>type</th> <th>observations</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2 janvier 2013</td> <td>2 octobre 2013</td> <td>Contrat Unique d'Insertion</td> <td>21 heures hebdomadaires</td> </tr> <tr> <td>3 octobre 2013</td> <td>1 octobre 2015</td> <td>Contrat d'avenir</td> <td>25 heures hebdomadaires</td> </tr> <tr> <td>2 novembre 2015</td> <td>31 août 2017</td> <td>Contrat En Alternance</td> <td>BTS Assistante de Gestion</td> </tr> <tr> <td>18 septembre 2017</td> <td>17 septembre 2018</td> <td>Contrat à Durée Déterminée</td> <td>30 heures hebdomadaires</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le contrat arrivant à sa fin, le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le devenir de cet agent, qui ne peut être pérennisé que par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'un poste d'adjoint Administratif stagiaire pour une durée d'un an avant nomination. - Filière : Administratif, ➤ ancien effectif 3 <p>Nouvel effectif 3 à compter du 18 septembre 2018 Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve</p> <ul style="list-style-type: none"> - par 8 voix POUR et 6 voix d'ABSTENTION la création d'un poste d'Adjoint Administratif stagiaire - par 8 voix POUR et 6 voix d'ABSTENTION. <p>Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents. Copie certifiée conforme.</p>	arrivée	départ	type	observations	2 janvier 2013	2 octobre 2013	Contrat Unique d'Insertion	21 heures hebdomadaires	3 octobre 2013	1 octobre 2015	Contrat d'avenir	25 heures hebdomadaires	2 novembre 2015	31 août 2017	Contrat En Alternance	BTS Assistante de Gestion	18 septembre 2017	17 septembre 2018	Contrat à Durée Déterminée	30 heures hebdomadaires	<p>Présents : 13 Pouvoirs : 1 Suffrages exprimés : 14 Pour : 8 Contre : 0 Abstentions : 6</p>
arrivée	départ	type	observations																			
2 janvier 2013	2 octobre 2013	Contrat Unique d'Insertion	21 heures hebdomadaires																			
3 octobre 2013	1 octobre 2015	Contrat d'avenir	25 heures hebdomadaires																			
2 novembre 2015	31 août 2017	Contrat En Alternance	BTS Assistante de Gestion																			
18 septembre 2017	17 septembre 2018	Contrat à Durée Déterminée	30 heures hebdomadaires																			
<p>USEDA : Remplacement du contrôleur feux tricolores, carrefour RD 1003 – Secteur 16/ rue du Général de Gaulle</p>	<p>Le feu tricolore a subi les aléas d'un gros orage qui s'est déroulé dans la nuit du 5 au 6 juin dernier. La foudre est tombée sur un arbre à proximité endommageant l'armoire de comptage de régulation et les cartes feux 10 sorties. La commune a demandé un devis estimatif pour le projet de réparation. Le devis estimatif adressé par l'USEDA, reçu le 14 juin 2018 se décompose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Montant du devis estimatif (armoire de comptage + 1 carte 10 sorties+ mise à disposition d'une nacelle) 8 509,22 € HT • Participation de l'USEDA - 3 403,69 € HT • Montant de la contribution à charge de la commune 5 105,53 € HT <p>Le montant de ces travaux ne devra pas faire l'objet d'une demande de FCTVA de la part de la commune, mais pour la comptabilité publique, ces dépenses occasionnées par les travaux de l'USEDA sont considérées comme des subventions d'équipement et devront être amorties (Cf Conseil Municipal du 12 février 2018). Après avoir pris connaissance de la lecture faite par Maguy TÉTARD, Déléguée USED A, le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis de l'USED A. Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents. Copie certifiée conforme.</p>	<p>Présents : 13 Pouvoirs : 1 Suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0</p>																				
<p>Convention d'adhésion au service prévention et santé au travail 2019-2021</p>	<p>La convention d'adhésion au service de médecine préventive arrive à échéance en décembre 2018. La convention, en cohérence avec le décret n°85-603 du 10/06/1985 modifié, qui vise à développer un service global de prévention et de santé au travail se décline sous trois missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La surveillance médicale des agents : visite médicale d'embauche, périodique, de surveillance médicale particulière, de reprise, de pré reprise. • L'action sur le milieu professionnel : temps de prévention pour mettre en œuvre les démarches nécessaires en matière de santé et d'action sur le milieu professionnel (visite des locaux de travail, accompagnement à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels, sensibilisation, participation au CT/CHSCT...) • La mise en place de la Cellule d'étude sur le Reclassement et le Maintien dans l'emploi (CERME) visant à prévenir collectivement les risques professionnels, et accompagner individuellement les agents dont l'état de santé nécessite un aménagement de poste, un reclassement. <p>Afin de reconduire cette adhésion, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la reconduite de cette convention Après avoir pris connaissance de la lecture faite par Madame le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention en objet. Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents. Copie certifiée conforme.</p>	<p>Présents : 13 Pouvoirs : 1 Suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0</p>																				
<p>QUESTIONS DIVERSES</p>	<p>Madame le Maire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rend compte de la réunion avec les viticulteurs du lundi 02/07/18 afin de faire le point sur les dégâts subit par les riverains de la rue Maurice Clause et des Evaux. - fait part du passage au Tribunal du dossier "Bataille" le 3 septembre 2018. (cf Conseil Municipal du 12/10/2017) - indique que suite à la demande de Maguy Tétard, 1ère adjointe, lors d'une précédente concertation en mairie de Château-Thierry, qu'une réunion publique sur la fibre optique se tiendra à la salle polyvalente de Chierry le 10/09/2018 de 17 h à 21 h. Les opérateurs positionnés sur le RAISO 02 de l'USED A seront présents pour renseigner le public sur leurs offres. - signale qu'une Enquête publique concernant l'accroissement de production de la Sté Sermix aura lieu le 14 septembre 2018 (affiches et infos à venir) - fait part de la réception des accords de subvention DETR sur les points suivant : chaudière de l'école (45%), travaux rue d'Etampes (40%), Tableaux blanc interactif (20%) <p>Dates à retenir : Cérémonie du 14 juillet à 11 heures au Monument aux Morts; Accueil de loisirs du 9 au 27 juillet. Fête communale les 1/2/3 septembre.</p>																					

La séance est levée à 20H50

Le Maire
Roberte LAJEUNESSE

